

SYNDICAT DU PERSONNEL ENSEIGNANT DU COLLÈGE DE SHERBROOKE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(44^e réunion extraordinaire)

Tenue le lundi 5 mai 1997

Ordre du jour:

1. Nomination à la présidence d'assemblée.
2. Acceptation des nouvelles et nouveaux membres.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Adoption du procès-verbal du 30 avril 1997.
5. Tâches 1997-1998.
6. Calendrier scolaire 1997-1998.
7. Congrès de la FNEEQ.

Présences : 75 membres.

1. NOMINATION À LA PRÉSIDENCE D'ASSEMBLÉE

Résolution 44.1

Il est proposé de nommer Yves Lafond à la présidence de l'assemblée.

Prop. : Martin Riou

App. : Pierre Paul Charlebois

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

2. ACCEPTATION DES NOUVELLES ET NOUVEAUX MEMBRES

Aucun-e.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution 44.2

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Prop. : Martin Riou

App. : Michel Marc Lemieux

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 30 AVRIL 1997

Reporté à la prochaine réunion.

5. TÂCHES 1997-1998

Martin Riou présente le dossier.

Attendu que les travaux de consultation n'ont pas été réalisés sur la coordination départementale;

5. TÂCHES 1997-1998 (suite)

Attendu que la Commission des études ne s'est même pas encore prononcée sur une structure de concertation;

Attendu les problèmes liés à une nouvelle structure hiérarchique non conventionnée;

Attendu que le Collège n'alloue plus aucune charge à l'ÉDA pour l'année 1997-1998;

Résolution 44.3

Il est proposé que :

- 1- l'Assemblée générale exige du Collège qu'il réinjecte les ressources retirées de l'allocation pour l'heure d'encadrement.
- 2- l'Assemblée générale exige du Collège qu'il réduise les écarts entre les disciplines conformément à l'entente convenue entre les parties.

Prop. : Marie Théoret

App. : Daniel Loiseau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 44.4

Il est proposé que l'Assemblée générale dénonce le fait que le Collège a l'intention de procéder à un redéploiement des ressources à des fins de concertation alors que l'avis de la Commission des études sur la concertation n'est pas encore produit.

Prop. : Claudine Lemoine

App. : André Paradis

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Proposition principale :

Il est proposé que l'Assemblée générale exige du Collège :

- a) le statu quo pour la coordination départementale;
- b) l'ajout de ressources pour des charges à l'ÉDA compensé :
 - par le retrait des allocations à Microtech;
 - par la suppression des allocations prévues pour la coordination des programmes.

Prop. : Richard Desjardins

App. : Rémy Bergeron

Résolution 44.5

Il est proposé de scinder la proposition principale.

Prop. : Richard Desjardins

App. : Thérèse Létourneau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. TÂCHES 1997-1998 (suite)

Principale A) :

Résolution 44.6

Un amendement à la proposition principale A) est proposé : ajouter : «étant donné que les nouvelles fonctions reconnues ne font pas l'objet d'ajout de nouvelles ressources».

Prop. : Richard Moisan

App. : Claude Belzile

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution 44.7

Il est proposé d'accepter la principale A) telle qu'amendée :

«que l'Assemblée générale exige du Collège le statu quo pour la coordination départementale étant donné que les nouvelles fonctions reconnues ne font pas l'objet d'ajout de nouvelles ressources».

Prop. : Richard Desjardins

App. : Claude Belzile

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Principale B) :

Proposition :

Il est proposé d'accepter la principale B) telle que présentée :

«que l'Assemblée générale exige du Collège l'ajout de ressources pour des charges à l'ÉDA compensé par :

- le retrait des allocations à Microtech;
- la suppression des allocations prévues pour la coordination des programmes».

Prop. : Alain Chevrette

App. : Paul Brochu

Amendement :

Il est proposé de biffer le 2e tiret : «par la suppression...».

Prop. : Jocelyne Lacasse

App. : Alain Y. Sirois

REJETÉ À LA MAJORITÉ

5. TÂCHES 1997-1998 (suite)

Résolution 44.8

Il est proposé d'accepter la proposition principale B) telle que présentée.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Résolution 44.9

Il est proposé que l'affectation des ressources pour des fins d'adaptation aux programmes d'études soit soumise à l'accord préalable des départements concernés.

Prop. : Chantal Daneau

App. : Claudine Lemoine

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Moyens de pression :

Résolution 44.10

Il est proposé que le Bureau exécutif du Syndicat contacte les coordonnatrices et coordonnateurs de départements pour que la répartition des tâches se fasse en département et qu'elle soit acheminée au Syndicat.

Prop. : Alain Chevrette

App. : Paul Brochu

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. CALENDRIER SCOLAIRE

Résolution 44.11

Les membres profs de la Commission des études recommandent à l'Assemblée générale :

1- que les cours débutent le 25 août pour se terminer le 19 décembre 1997;

2- que l'accueil ait lieu le 3 septembre 1997.

Prop. : Denis Lamoureux

App. : Alain Chevrette

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. CONGRÈS FNEEQ

Reporté.

Benoît Giroux propose la levée de l'Assemblée.

Martin Riou, président

Jean Lacharité, secrétaire